

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18286 - 71ÈME ANNÉE

Pour préserver l'emploi et l'outil de travail,
des propositions concrètes et réalistes face à la crise

200 millions d'euros pour sauver les artisans, agriculteurs et petits commerçants



Nazir Valy, Maurice Gironcel, Julien Magamootoo, Patrick Lebreton, Ginette Sinapin, et Jean-Jacques Grondin.

Patrick Lebreton aux côtés de Nazir Valy, Maurice Gironcel, Julien Magamootoo, Ginette Sinapin, et Jean-Jacques Grondin a présenté une des propositions de la liste Pour une Réunion nouvelle : un plan d'urgence contre l'exclusion économique des artisans et petits commerçants. Doté de 200 millions d'euros, il se décline en deux dispositifs pour soutenir les entreprises en difficultés ; le Fonds régional d'aide aux entreprises, le Fonds régional d'action d'urgence. Patrick Lebreton propose aussi un rééchelonnement sur 7 ans des dettes envers le RSI.

Tête de liste de l'Union PCR-Progrès-PS-PRG-MRC-Société civile, Patrick Lebreton a présenté hier un plan d'urgence contre l'exclusion économique. Pour exposer ce sujet, il était accompagné de responsables politiques impliqués dans cette question. Outre Maurice Gironcel, secrétaire général du Parti communiste réunionnais et maire de Sainte-Suzanne, étaient présents Nazir Vally, commerçant et membre de la section PCR de Saint-Pierre, Julien Magamootoo, avocat qui défend souvent les intérêts d'entrepreneurs en difficulté, Ginette Sinapin, agricultrice et secrétaire du PCR, Jean-Jacques Grondin, artisan et secrétaire de la section PS de Salazie.

Halte à la confiscation des pouvoirs

« Deux présidents de chambre sur la liste d'un candidat qui n'a pas fait grand-chose pour le petit commerce et l'artisanat, ce n'est pas commun », note Patrick Lebreton. Il constate aussi « la visite du patron des grands patrons » à La Réunion. La venue d'Yvon Gattaz en pleine campagne des régionales n'est pas une coïncidence. « Le programme du président sortant a une forte odeur de politique médéfiennne », dit-il.

Le développement économique est une compétence de la Région. Or, la « situation laissée en héritage catastrophique » pour les artisans, le petit commerce et les agriculteurs. Les leviers régionaux n'ont pas été utilisés sous le mandat de Didier Robert. « Entre 1998 et 2010, c'était un autre pilote à la Région, Paul Vergès, et c'était autre chose ».

La présence sur la liste de Didier Robert du président de la Chambre de commerce et d'industrie et de celui de la Chambre des métiers et de l'artisanat confirme le risque « de voir le pouvoir se concentrer dans les mains de personnes qui n'ont aucun intérêt à changer les choses », poursuit Patrick Lebreton. Le but de cette manœuvre, ce sont « les pouvoirs confisqués au profit d'une caste qui vient de tomber les masques ». Et de conclure sur ce chapitre : « nous ferons tout pour qu'ils perdent ».

Artisans, petits commerçants et agriculteurs abandonnés

« Ont-ils regardé le programme de leur associé Didier Robert », interroge Patrick Lebreton tout en feuilletant les 8 pages des promesses du président sortant : « pas un mot pour les entreprises artisanales, les petits commerçants, les petits exploitants agricoles, pas un mot pour ceux qui luttent pour faire vivre leur entreprise ».

Patrick Lebreton prend la défense de ceux qui sont « les victimes de l'exclusion économique ». « Ils représentent plus de 90.000 actifs. 15000 entreprises pour 41000 travailleurs dans l'artisanat, 10000 sociétés pour 30000 dans le commerce, 7500 chefs d'exploitation et 21000 emplois dans l'agriculture. Par contre, d'autres sont bien servis, notamment du côté de la téléphonie... »

Le député-maire de Saint-Joseph indique également que 70 % des artisans réunionnais disent manquer de trésorerie. Le bilan de Didier Robert, c'est aussi une forte baisse des créations d'entreprise à La Réunion. 8133 en 2010, 6347 en 2014. 910 par mois en 2010, 500 par mois en 2014. C'est à peine une entreprise sur deux qui passe le cap des 5 ans de durée de vie.

« C'est une dynamique de création d'entreprise cassée, et les deux présidents de chambre consulaire applaudissent », souligne Patrick Lebreton.

Pour un plan d'urgence économique

« Il faut un véritable plan d'urgence. Pour des achats de proximité qui sont des emplois de proximité ».

Julien Magamootoo présente alors le plan d'urgence de 200 millions d'euros pour sauver les emplois et soutenir les entreprises en difficulté.

Il se décline en deux dispositifs. Intitulé Rebond, le premier pourra accompagner les sociétés qui rencontrent des soucis passagers liés par exemple à la défaillance d'un client important. Il sera également destiné aux entreprises qui ont des problèmes structurels obligeant à une procédure de sauvegarde ou de redressement.

Le second est le Fonds régional d'action d'urgence (FRAU). Ce sera un accompagnement pour les entreprises en difficulté ou en prévention de difficulté à cause de la conjoncture.

Prestation d'appui, de conseil individualisé en stratégie, management financée par la Région Réunion, le FRAU pourra intervenir dans un dé-

lai de trois jours après la demande. Patrick Lebreton a également présenté des propositions pour la Sécurité sociale des artisans, commerçants et agriculteurs. C'est tout d'abord le problème des retraites souvent trop faibles. La tête de liste de Pour une Réunion nouvelle revient sur l'initiative de Paul Vergès, qui a déposé un amendement demandant la revalorisation de ces pensions. Il a aussi présenté une proposition de rééchelonnement des sommes dues au RSI sur 7 ans. C'est un retour à l'esprit qui avait prévalu lors de la rédaction de la Loi d'orientation pour l'outre-mer, la LOOM, qui comportait ce type de dispositif afin de permettre aux entreprises de passer un cap difficile.

Changer de logiciel

Maurice Gironcel est intervenu au sujet de la visite mardi de Patrick Lebreton à Sainte-Suzanne. La tête de liste de l'Union PCR-Progrès-PS-PRG-MRC-Société civile y a rencontré des agriculteurs et des artisans. Il en est ressorti une grande inquiétude de l'avenir des acteurs économiques à cause du présent et face à l'avenir.

C'est la raison pour laquelle s'est construite l'union sur 20 ans des forces de progrès, car « tous les problèmes ne se régleront pas sous une seule mandature ».

Le communiste le mieux placé sur la liste a également rappelé « la gestion calamiteuse de la Région, mise en avant par le magazine Capital ». Il a ajouté que les dépenses suite aux embauches sont passées de 65 à 130 millions. « Ce n'est pas la conséquence du transfert des lycées » qui peut expliquer cela.

Il a aussi souligné ce qui se cache derrière les promesses sans lendemain. « Il faut arrêter de raconter des histoires, construire 30 000 logements, c'est 6 milliards d'euros, où les prend-on ? »

Patrick Lebreton a conclu en rappelant une nouvelle fois que le contrat avec la France, fondé sur des droits et des devoirs nécessite un autre logiciel.

M.M.

Édito

L'amendement de Paul Vergès contre le diabète repoussé : scandale à la veille de la Journée mondiale

La Journée mondiale du diabète a lieu le 14 décembre. Cette maladie est un grave problème de santé publique à La Réunion. Elle est parmi les pays au monde les plus touchés, avec un taux de prévalence qui atteint 10 %. Cela place La Réunion au 6^e rang mondial.

Dans ses conditions, la lutte contre le diabète est une priorité. C'est pourquoi le dépistage est mis en avant, afin de traiter au plus vite les personnes touchées, ce qui doit permettre d'éviter les complications très graves de cette maladie.

Mais avec la prévention, il est nécessaire de se pencher sur les causes du diabète. Il est admis que c'est une pathologie qui est liée à une alimentation déséquilibrée, trop riche en sucre ou en matière grasse, et à un manque d'activité physique.

L'excès de sucre est favorisé à La Réunion par une abondance de ce produit dans la nourriture et les boissons. C'est pour qu'à La Réunion et dans les autres régions d'outre-mer, ce taux de sucre soit ramené au même niveau que les normes françaises que Victorin Lurel avait déposé un projet de loi. Il avait été adopté par le Parlement.

Deux ans plus tard, ce texte n'est pas appliqué.

Pour que cesse ce surplace juridique lourd de conséquence sanitaire, Paul Vergès a déposé un amendement pour que les décrets s'appliquent. Malgré le fait que le sénateur de La Réunion ne

soit pas dans la majorité sénatoriale, son amendement a été adopté, ce qui montre que la santé publique est une question qui peut transcender les clivages.

Mais à l'Assemblée nationale, la Commission des Affaires sociales a choisi de repousser cet amendement. À quelques jours de la Journée mondiale du diabète, c'est un véritable scandale.

Force est de constater qu'à l'heure où la lutte contre le diabète est mise en avant dans les médias, cette information n'a pas la place qu'elle mérite. Un Réunionnais sur dix est touché par une maladie, un élu de La Réunion propose un moyen concret de lutter contre cette maladie et sa proposition est repoussée par des députés de France. Comment ne pas être indigné ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Rebond et FRAU

Présentation du plan régional d'actions d'urgence

Le plan d'urgence économique présenté hier par Pour une Réunion nouvelle se décline en deux volets.

C'est tout d'abord le Fonds régional d'aide aux entreprises en difficulté, dénommé Rebond. Il vise à maintenir l'emploi par le biais de prêts ou de subventions.

Quand une entreprise a une difficulté passagère suite par exemple à la défection d'un gros client, c'est le Rebond prévention. Il s'agit d'un prêt entre 2000 et 50000 euros pour permettre de repartir.

Quand ces difficultés passagères sont plus graves, alors l'entreprise a recours à un mandataire ad hoc ou à un conciliateur de justice pour une procédure amiable. Est alors prévu le Rebond accompagnement. Il financera les honoraires du man-

dataire pour mettre en place cette mesure, et se déclinera sous forme de subvention pouvant aller jusqu'à 15.000 euros.

Quand la difficulté est structurelle, avec une procédure de sauvegarde ou de redressement, le Rebond prévoit une subvention jusqu'à 300 000 euros pour permettre l'application du plan de redressement.

Enfin, si une entreprise n'a pas réussi son redressement, alors la Région versera une subvention pouvant aller jusqu'à 200 000 euros pour faciliter la reprise de l'entreprise.

Le second dispositif est le Fonds régional d'action d'urgence (FRAU). Ce sera un accompagnement pour les entreprises en difficulté ou en prévention de difficulté à cause de la conjoncture.

Prestation d'appui, de conseil individualisé en stratégie, management

financée par la Région Réunion, le FRAU pourra intervenir dans un délai de trois jours après la demande.

Patrick Lebreton a également présenté des propositions pour la Sécurité sociale des artisans, commerçants et agriculteurs. C'est tout d'abord le problème des retraites souvent trop faibles. La tête de liste de Pour une Réunion nouvelle revient sur l'initiative de Paul Vergès, qui a déposé un amendement demandant la revalorisation de ces pensions. Il a aussi présenté une proposition de rééchelonnement des sommes dues au RSI sur 7 ans. C'est un retour à l'esprit qui avait prévalu lors de la rédaction de la Loi d'orientation pour l'outre-mer, la LOOM, qui comportait ce type de dispositif afin de permettre aux entreprises de passer un cap difficile.

Les victimes du POP

Des centaines d'emplois détruits dans les petites boutiques d'informatique

« Didier Robert m'a tué », c'est ainsi que Nazir Valy commence son intervention. La victime en question, c'est l'entreprise que gérait le colistier de Patrick Lebreton, et sa situation est loin d'être isolée.

Nazir Valy a pu constater de lui-même l'action néfaste du président de Région sortant sur le tissu économique réunionnais. Il était gérant de petite entreprise en informatique à Saint-Pierre. Avec plusieurs associés, il avait formé un réseau de 12 boutiques sur toute l'île.

Depuis 2008, les entreprises de vente d'ordinateurs subissaient la crise. Elle a continué en 2009. C'est alors que Didier Robert est arrivé à la direction de la Région Réunion. Il a alors lancé le Plan ordinateur portable, POP, qui consiste à distribuer chaque année aux nouveaux lycéens un bon d'achat de 500 euros pour acheter un ordinateur.

Contrairement aux promesses de Didier Robert, le flux d'achat s'est directement dirigé vers les grandes

surfaces. Ces distributeurs peuvent vendre un ordinateur avec une marge comprise entre 5 et 20 euros, alors qu'un petit commerçant doit préserver 100 euros.

La décision du président de Région a entraîné l'inondation du marché à raison de 18.000 ordinateurs par an, ce qui représente 108.000 en 6 ans pour une population de 850.000. C'est bien au-dessus des besoins.

C'est également un coup porté aux petits commerçants qui doivent réaliser une grande partie de leur chiffres d'affaires à Noël pour espérer repartir l'année suivante. Avant le Plan ordinateur portable, la boutique de Nazir Valy dégagait 117.000 euros de chiffres d'affaires en décembre. Une fois le POP en route, le chiffre d'affaires de la période est tombé à 13.000 euros, une chute de plus de 90 %. La rai-

son : la distribution des bons d'achat d'ordinateur en septembre, ce qui a complètement saturé le marché.

En conséquence, le réseau de 12 sites a fermé. Nazir Valy estime que le POP a détruit des centaines d'emplois à La Réunion.

C'est pourquoi il fustige la décision d'Ibrahim Patel de venir sur la liste de Didier Robert en tant que président de la Chambre de commerce. Il doit démissionner de sa fonction de président de CCI et assumer un choix personnel, dit-il en substance. Nazir Valy est loin d'être le seul commerçant à prendre une telle position.

D'où son engagement total dans la bataille Pour une Réunion nouvelle, car « il faut des représentants pour nous défendre et venir en aide aux petites entreprises ».

Les présidents de la CCIR et de la CMAR sur la liste d'un président sortant au bilan catastrophique

Patrick Lebreton dénonce la « politique des copains coquins »

Pour une Réunion nouvelle dénonce la « politique des copains coquins » illustrée par la présence sur la liste de Didier Robert des présidents de la Chambre de Commerce et de la Chambre des métiers, qui s'affichent comme tels.



Patrick Lebreton et Ginette Sinapin.

Le bilan catastrophique de Didier Robert « n'a pas l'air de chagriner les présidents de la CCIR et CMA, qui avaient d'autres centres d'intérêt, comme négocier une place sur la liste du président sortant ». Autrement dit : « c'est la politique des copains coquins ». La

tête de liste de Pour une Réunion nouvelle dénonce « un mélange des genres, à la limite de la légalité. Il est grave de se taire sur ce point précis ». Et il déplore être la seule tête de liste à condamner de tels faits. Car ce sont « deux présidents de chambre consulaire sur la liste de leur argentier. Cela choque beaucoup de Réunionnais qui sont artisans, commerçants et petits exploitants ».

Maurice Gironcel abonde dans ce sens : « quand on est président chambre de commerce, de métier ou d'agriculture, on ne peut pas s'afficher car on est censé être président de tous les commerçants, tous les artisans ». Pour le secrétaire général du PCR, le choix des président Patet et Piccardo « remet en cause leur objectivité. Un président ne peut pas être partisan ». Le colistier de Patrick Lebreton l'affirme : « quand on veut faire une Réunion nouvelle, on ne peut pas accepter cela ».

Sécurité sociale

Unité gouvernement-droite sénatoriale pour refuser la valorisation des retraites des agriculteurs

Paul Vergès a déposé un amendement pour augmenter le montant des retraites des agriculteurs d'outre-mer. Il a été rejeté par la majorité sénatoriale de droite, avec l'appui du gouvernement. Un fait dénoncé par Paul Vergès dans un communiqué publié hier et reproduit ci-dessous.

« Le sénateur Paul Vergès a déposé un amendement visant à la revalorisation des retraites des agriculteurs ultramarins. Afin de financer cette revalorisation, il a proposé d'augmenter la taxe sur les revenus financiers des sociétés.

L'amendement a été rejeté par un laconique « défavorable » prononcé tant par le rapporteur général de la commission des affaires sociales, Jean-Marie Vanlerenberghe (UDI) que par la ministre Marisol Touraine, et sans aucune explication. Le procédé est pour le moins discourtois.

Les 15.000 retraités agricoles réunionnais qui perçoivent actuellement 320 euros par mois devront encore attendre jusqu'à 2017 pour obtenir une revalorisation de leur pension. Et ceux qui ne justifient pas d'une carrière complète devront attendre encore et encore.»

Aucune réponse à la crise sociale, des jeunes s'expriment violemment

La manifestation des syndicats dépassée par un mouvement de jeunes

Au lendemain de la visite de la ministre des Outre-mer à Mayotte, les syndicats ont appelé à une nouvelle journée de grève et de manifestations hier jeudi. Des jeunes sont entrés dans le mouvement, débordant les organisations officielles et exprimant de manière très directe leur mécontentement. Les forces de police ont été appelées pour réprimer le mouvement, plusieurs blessés sont à déplorer dans les affrontements.



Barrage dressé à l'aide d'une carcasses de voiture. (Image Mayotte Première)

Au lendemain de la venue de la ministre des Outre-mer, les syndicats ont fait part de leur insatisfaction. Ils considèrent que le changement de statut en département français ne s'est pas accompagné des lois sociales qui vont avec, avec pour les fonctionnaires l'application de la sur-rémunération. Sur ce dernier point, la ministre a rappelé que la sur-rémunération sera celle qui existe aux Antilles, soit un salaire plus élevé de 40 % par rapport à la France, avec une application progressive.

Pour le privé, les syndicats revendiquent l'application immédiate du Code du travail.

De plus, les prestations sociales ne sont pas les mêmes qu'en France. Le RSA est plus faible, tandis que les allocations familiales sont loin de l'égalité.

Le 3 novembre, plusieurs milliers de personnes avait défilé pour ces mots d'ordre, ce qui donnait une idée des importantes attentes une semaine avant la visite de la ministre.

Arrivée le 9 novembre, George Paulangevin a reçu une délégation.

Syndicats débordés

Au terme de leur rencontre avec la ministre des Outre-mer, l'Intersyndicale CGT / CFDT / FAEN / FO / SOLIDAIRES / FSU a fait part de son insatisfaction dans un communiqué publié le 11 novembre : « Les réponses de gouvernement demeurent insatisfaisantes, malgré les successions de rencontre qui ont eu lieu le 10 novembre (le matin avec la Ministre et avec le Préfet et les Conseillers de la Ministre des Outre-mer l'après midi) », expliquait le communiqué qui concluait : « Par conséquent, la pression doit être maintenue, la grève continue et les actions seront amplifiées ».

Car en plus de ces problèmes qui touchent les travailleurs qui ont un emploi, la situation sociale de Mayotte est marquée par un fort taux de chômage. L'arrivée récente de Pôle emploi ne permet pas d'avoir des statistiques aussi précises qu'à La Réunion. L'estimation tourne autour d'un actif sur trois privé de travail durable. C'est une part considérable qui est aban-

donnée, et sur laquelle les organisations structurées type syndicat n'ont pas de prise. Cela a été démontré encore hier.

Barrage, répression, affrontement

Hier, conformément à leur déclaration du 11 novembre, les syndicats sont passés à l'action. Le trafic des barges entre la Grande et la Petite Terre a été suspendu. Un convoi a lancé une opération escargot. Mais à la différence des jours précédents, des exclus du système se sont exprimés : les jeunes.

Au cours de la matinée, ils ont dressé des barrages, notamment en brûlant des voitures. Leur action a même bloqué l'opération escargot des syndicats. Le pouvoir a décidé de réprimer le mouvement des jeunes. La situation a dégénéré en affrontement, ils ont fait plusieurs blessés. Des journalistes ont été pris à partie par des manifestants qui n'appréciaient pas d'être photographiés, un confrère a été blessé.

La Réunion concernée

Les manifestations d'hier rappellent ce qui arrive à La Réunion quand un mouvement social de grande ampleur se prolonge. Il amène les abandonnés à s'exprimer, et la violence des actes d'un soir renvoie à celle qu'ils vivent tous les jours à cause d'un système injuste qui refuse de les respecter.

C'est une nouvelle preuve de la crise du modèle en place dans les Outre-mer. D'où la nécessité d'une rupture pour préserver La Réunion d'affrontements aux conséquences redoutables.

Une saison cyclonique avec moins de phénomènes qu'habituellement

Cyclones : Météo France rappelle l'importance d'être vigilant

Dans un contexte global marqué par un épisode El Niño de forte intensité, Météo France pense que le scénario le plus probable pour la prochaine saison cyclonique tend vers une activité inférieure ou proche de la normale sur le bassin cyclonique du Sud-Ouest de l'océan Indien. Voici des extraits de son communiqué à ce sujet diffusé le 12 novembre.

« Nous estimons qu'il y a une probabilité de 70 % que le nombre de tempêtes et cyclones soit compris entre 6 et 10. Il existe aussi une probabilité de 20 % de connaître une saison très peu active (nombre de systèmes inférieurs ou égal à 5) et une probabilité de 10 % d'avoir une saison d'activité proche ou supérieure à la normale (nombre de systèmes supérieurs ou égal à 11). On rappelle qu'on observe, en moyenne, dix phénomènes baptisés lors d'une saison cyclonique, dont quasi la moitié évolue en cyclone tropical. La naissance des phénomènes cycloniques devrait se faire de façon privilégiée sur la zone centrale du bassin (entre 60 degrés Est et 77 degrés Est), au détriment de la zone est (à l'est de 77 degrés Est). Le nombre de générations au sein de la zone ouest (à l'ouest de 60 degrés Est) est prévu rester proche de la normale. Au niveau des types de trajectoires, il est vraisemblable que celles-ci aient, dans l'ensemble, une forte composante méridienne (c'est-à-dire une tendance à descendre assez rapidement vers le sud) voire même, et un peu à l'image de la saison dernière 2014-2015, une composante atypique vers l'est.

Nous insistons sur le fait que ces prévisions ne présagent rien de l'impact éventuel sur les terres habitées de la zone. Parce qu'il suffit d'un seul système pour connaître un impact pouvant être catastrophique, même une saison peu active peut être source de dégâts majeurs (exemple lors de la saison 86-87 à La Réunion avec Clotilda ou encore en 82-83 avec Elinah sur l'île de Mohéli

dans l'archipel des Comores). Il convient donc à tous d'être prêt à toute éventualité et de mettre en œuvre dès à présent les précautions d'usage de début de saison cyclonique.

Ce que la prévision saisonnière d'activité cyclonique n'est pas...

Il convient de rappeler qu'il n'y a AUCUN lien direct entre l'activité cyclonique globale d'une saison et le risque d'impact sur une petite île comme La Réunion. On peut très bien être dans une année active et n'avoir aucun impact direct et vice versa.

D'autre part la prévision saisonnière ne permettra JAMAIS d'anticiper, plusieurs mois à l'avance, quelle sera la proximité par rapport à La Réunion ou toute autre terre habitée des phénomènes cycloniques attendus.

Une saison cyclonique 2015-2016 sous le signe d'un El Niño fort

El Niño et son pendant La Niña sont des phénomènes océaniques à grande échelle du Pacifique équatorial, affectant le régime des vents, la température de la mer et les précipitations. El Niño et La Niña correspondent aux deux phases opposées du phénomène couplé océan/atmosphère appelé ENSO (El Niño / Southern Oscillation). Lors d'un épisode El Niño, on constate que les eaux chaudes de surface, ac-

compagnées de nuages et de précipitations, refluent du Pacifique équatorial ouest vers le Pacifique équatorial est. De par son ampleur (augmentation de température de l'ordre de 1 degré Celsius ou plus des couches océaniques superficielles pendant plusieurs mois) et l'étendue de la zone concernée (au niveau de l'équateur, le bassin pacifique tropical s'étend sur une zone large de plus de 10 000 km), El Niño affecte le climat mondial dans son ensemble. Cela est d'autant plus vrai cette année puisque le phénomène en cours devrait très probablement figurer parmi les plus puissants observés depuis 1950. Il est prévu atteindre son maximum d'intensité au cours des deux derniers mois de l'année avant de commencer à décroître début 2016. Sur le Sud-Ouest de l'océan Indien et sur la période entre janvier et mars (cœur de saison cyclonique), un épisode El Niño se traduit par des eaux plus chaudes que la normale sur une grande partie du domaine tropical. Au niveau atmosphérique, une vaste anomalie de circulation à composante anticyclonique se met en place près du sol sur une grande partie est et centrale de l'océan Indien sud. En altitude, le jet d'ouest subtropical, habituellement vers 35-40 degrés Sud, est décalé plus au nord au niveau des latitudes tropicales.

Billet philosophique

Pour « une Réunion nouvelle », une Réunion libre

En tant que citoyens du monde, dans cette chronique nous nous intéressons aux philosophies internationales et, en tant que Réunionnais, nous faisons connaître les atouts de la pensée créole réunionnaise. Avec les perspectives que les unes et l'autre peuvent ouvrir à l'humanité comme à notre peuple.

Voilà pourquoi, cette semaine, nous ne pouvons pas ignorer la vie et l'œuvre de ce « nouveau philosophe » français décédé ce 10 novembre à l'âge de 78 ans, André Glucksmann, dont le président de la République a salué sa mémoire en rappelant qu'« il a durant toute sa vie durant mis sa formation intellectuelle au service d'un engagement public pour la liberté ». François Hollande ajoute : « Il ne se résignait pas à la fatalité des guerres et des massacres. Il était toujours en éveil et à l'écoute des souffrances des peuples ». On peut certes évoquer certaines contradictions chez André Glucksmann entre ses analyses philosophiques et tel ou tel choix politique. Mais ce que nous retiendrons c'est qu'il « a toujours pris fait et cause contre toutes les formes de totalitarisme » et que dans « Une rage d'enfant » (2006), il racontait avoir toujours été indigné par « les misères du monde ». Des combats à continuer en philosophie...

« Alternatisez-vous ! » en Réunionnais

Cela nous fait penser à l'ouvrage de 40 pages diffusé ce 8 novembre à Saint-Pierre lors du très beau « Village des Alternatives » organisé par le mouvement Alternatiba Péi avec une centaine de partenaires associatifs. Un ouvrage très intéressant intitulé « Alternatisez-vous ! » et où Christiane Hessel déclare dans la préface que « comme citoyens, nous pouvons agir sur nos gouvernements, mais nous avons également le moyen de changer le cours des choses dans notre vie quotidienne et d'apporter ainsi notre contribution à l'amélioration aux conditions de vie sur terre ». Elle conclut : « Il est temps de nous saisir de ce pouvoir. Faire évoluer son quotidien, celui de son entou-



Parmi les nombreux stands des partenaires d'Alternatiba Péi, celui du mouvement ATTAC de La Réunion.

rage et celui de nos sociétés, cela n'a rien d'utopique, c'est à la portée de nous tous. S'engager, c'est vivre pleinement ! ». Cela pourrait se traduire à La Réunion : « alternatisez-vous ! » en Réunionnais pour une démocratie réunionnaise...

« Une nouvelle étape »

La participation de milliers de compatriotes à ce « Village des Alternatives » et les multiples propositions voire revendications populaires exprimées à cette occasion montrent à quel point de plus en plus de Réunionnais s'engagent en faveur d'une autre politique dans le pays. C'est une véritable mise en cause du système néo-colonial en place qui a été mise à l'ordre du jour sur le plan

économique, social, environnemental, culturel et institutionnel. Et comme le dit Paul Vergès dans son « Appel à la création d'un Comité de parrainage de 20 ans pour la concertation entre Réunionnaises et Réunionnais pour l'avenir de La Réunion », ce mouvement « a l'ambition de rassembler aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui sont conscients de la responsabilité historique d'ouvrir une nouvelle étape pour le développement de La Réunion ». Autrement dit, « pour, enfin, une Réunion nouvelle » comme le souhaite la liste Lebreton-Gironcel aux élections régionales, allons nous unir pour une Réunion libre, responsable et solidaire.

Roger Orlu

La CGTR et la visite de Pierre Gattaz

M. Gattaz est venu à La Réunion pour nous seriner avec les mêmes remèdes, porté par la même posture idéologique : le travail est un coût... qu'il convient donc de baisser... à tout prix.

Après le tueur A. Sellière, voilà le liquidateur (du droit du travail) du MEDEF, issu de l'UIMM (métallurgie) qui a fait dernièrement les choux gras de la presse à propos de sa caisse noire et de sa conception mafieuse du dialogue social.

Sous le titre provocateur de la journée de réflexion du MEDEF « Formidable Réunion » (de laquelle parle-t-il ? Certainement pas de celle des exclus !) et l'intitulé non moins violent de la conférence de l'économiste de service « Guérir la France, la thérapie de choc » (le choc pour qui ?), il vient nous vanter les bienfaits du libéralisme et la nécessité pour les salariés de se sacrifier sans cesse sur l'autel du capital. Et ainsi, il déploie toute la panoplie du parfait assisté critiquant l'État tout en voulant le remodeler comme instrument au service du capital.

Le patronat demande toujours plus d'exo et de défisc sans vraiment se soucier de l'évaluation de ces mesures, de cette politique au regard du territoire, de sa population et des salariés.

Il a trouvé dans la quasi-totalité des politiques ses séides et affidés. La campagne électorale actuelle voit se rivaliser les différents candidats sur : qui exonérera le plus ? Ou qui disposera le plus de l'argent des

salariés au profit d'un patronat, pour l'essentiel le gros capital apatride, dégagé de toute responsabilité envers le territoire.

L'outrance ne tuant pas car l'amour est aveugle, certains n'hésitent pas à faire des exos, défisc et aides publiques le bras armé d'une révolution fiscale et sociale (pas moins que ça) !

D'autres disent clairement que pour être un bon président de conseil régional, il faut être chef d'entreprise ! Des présidents de chambres consulaires sont candidats, les mêmes qui il y a peu exigeaient publiquement de ne payer aucune cotisation sociale ! Quelqu'un de plus important encore ne cesse de déclamer son amour de l'entreprise !

Un véritable hymne à l'amour !

Gattaz a bien entendu.

Il demande une autonomie fiscale, sociale et normative (départementaliste un jour, autonomiste un autre !). Déjà très suspicieux sur la volonté affirmée maintes fois du patronat local de discuter sérieusement de l'application des conventions collectives nationales à la Réunion, comment les syndicats doivent-ils interpréter le « bottage en touche » du liquidateur lors de son passage. C'en est à disqualifier toute tentative de « dialogue social » loyal.

Gattaz poursuit : l'Éducation Nationale doit être au service de l'entreprise. Peu lui chaut l'épanouissement humain, l'essentiel c'est l'employabilité qui fait que le travailleur vit pour et au pouls de

l'entreprise, horizon indépassable de la société marchande ; c'est la culture de l'entreprise : alpha et oméga de notre vie sur terre ; c'est la culture du résultat broyeur de vies humaines.

Et comme le MEDEF a le vent en poupe, porté par les gouvernements qui se succèdent et se ressemblent, Gattaz veut sanctuariser les politiques libérales comme le TCE à l'époque voulait graver dans le marbre « la concurrence libre et non faussée ».

Le MEDEF et Gattaz feraient-ils de la lutte des classes sans le savoir ? Non c'est en leur âme et conscience de classe qu'ils agissent. Et derrière le pragmatisme invoqué, se cache une idéologie, celle du capital dont les intérêts ne sont pas compatibles avec ceux des travailleurs.

Derrière le mot liberté (libérer l'entreprise) se cache le renard dans le poulailler.

Prenons garde, travailleurs, de la nuée libérale qui annonce l'orage de la déréglementation tous azimuts, anti chambre d'un nouveau type de société ultra libérale. Le développement du territoire doit être global et solidaire. Il ne peut être bâti sur les seuls intérêts du capital, du gros capital.

Saint Denis le 12 novembre 2015

Ivan Hoareau
CGTR

Le Cercle philosophique réunionnais et la Journée mondiale de la philosophie

Le 19 novembre 2015, date de cet événement, se posera sans doute la question de son utilité et en arrière-plan de celle de la philosophie. Sans en faire un panégyrique, nous citons l'UNESCO, qui déclare que la philosophie peut contribuer à « l'éclaircissement des défis contemporains, surtout quand ceux-ci se rapportent à l'éthique et à la justice ».

Lors de cette journée, nous, qui ne sommes pas des philosophes patentés, mais qui apprécions « cette réflexion libre » et néanmoins rigoureuse, nous souhaitons nous associer à tous ceux qui souhaitent mettre en œuvre des activités de réflexion de l'ordre, de près ou de loin, de la philosophie.

Pour notre part, nous organiserons une réflexion autour :

De la question de « l'insertion », ce qui témoigne de notre volonté de montrer que les démarches de réflexion, les concepts ou encore les courants philosophiques pour ce que l'on puisse en savoir ou comprendre, sont de nature à éclaircir une question trop souvent laissée à la compréhension économique ou sociale ;

De celle du sens profond de certains proverbes créoles, en l'occurrence, celui qui prône que « dann oui la poin batay » ;

Ou encore de l'interrogation à propos de ce qui peut pousser les humains à cet acte désespérant, contradictoire, paradoxal car por-

teur de destruction et de reconstruction, voire de création qu'est la guerre : l'un des fantasmes les plus implicites qui semblent en ce début de millénaire traverser les consciences.

Et nous souhaitons que cette journée, comme tant d'autres journées pleines d'espoir et, malheureusement, de « bruits et de fureurs » apporte une petite lueur, celle d'une philosophie renouant, un instant avec son antique désir d'aimer la sagesse. Même si là aussi, la passion qui peut être ô combien constructive, a sa part.

Jean Viracaoundin
Président du Cercle Philosophique Réunionnais

Oté

L'otonomi selon la droit : In karikatir d'sak nout parti té i vé pou La Rényon !

Matant Zélida la ékrir justin :

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,
moin lé a d'mandé kosa zot i sa fèr astèr. Astèr ké mésyé Didier la fine kapar
z'ot rovandikasyon pou l'otonomi. Lé sir sé sak li aviz, mé li apèl pa sa
konmsa . Touléka sé sak li di dann shakinn son diskour. Si tèlman ké mésyé
Fillon la vni soutien ali dann in rényon piblik Sin-Pyèr lété blijé gonm-gonm in
pé son kozman pou dir-sanm pou li !-sak mésyé Didier i vé sé lo moyen pou La
Rényon dévlopé. Alé oir sé sa, mé la pa sa solman pars sak li vé sé kékshoz lé
aprosann l'otonomi. Bien fé pou zot, li la fine ziska détourn in vyé
rovandikasyon bann rouj-de-fon konmsa li siflète osi z'ot zéléktèr. Tok ! Pran
sa pou toi !*

Justin la fé pou répons :

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush gran rouvèr,
mi pans pa ou lé san pour san dann lo vré. Pou kosa mi di sa ? Pars, pou
bann zournalis, mésyé Didier la rant dann parti otonomis. Dabor pou lo mo :
lé vré mésyé Didier i tiliz pa lo mo mèm si bann zournalis lé présé pou ékrir li
lé pou sa dann fon son kèr. Aprés a i fo pa ni obli Parti kominis té i vé in
l'otonomi démokratik é popilèr avèk la zistis sosyal épi la libèrté pou nout
komèrs éstèryèr. Li té i vé galman lo dévlopman nout l'ékonomi la prodiksyon.
San obliyé nout dévlopman kiltirèl, tout son plas pou nout kréol rényoné... Mi
arète la solman pou k'lo moun i konpran ké sak mésyé didier i vé sé la
karikatir d'sak nout parti té i propoz... Atann, nou va arzout ankor la lite
kont lo gapiyaz, kont la polisyon, pou l'ékonomi, lo dévlopman, l'égalité épi la
dэфans l'anvironeman... Mon vyé matant, mésyé Didier i vé pa in n'afèr
konmsa, mèm pa an rèv !!! Tok ! Pran sa pou ou.*

Justin

« Gro poisson i bèk dsi l'tar ! » - In kozman pou la rout

Na dmoun lé san pasyans. Avan komans in n'afèr zot i kont la fini. In bonpé d'moun I kalkil konmsa koméla. Poitan sa lé dann la natir déshoz lé shoz : si ou I vé prépar in bon n'afèr I fo ou i pran lo tan. Avan mir in frui i mète son tan. In kari i kui avèk son tan : la pa la pène manz ali kri. La vitès mèm nana son tan : avan roul vite, in loto i doi pran son l'élan. Avan ou i sava la pèsh agard si ou na la pasyans, pars lé posib avant trap in poisson valab i fo ou i atann lontan lo zin tranpé dann lo. Lé vré, lé pa vré ? Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou .